

PORTE VELOS EXPERIMENTATIONS



2020 -2021



LE VÉLO EST-IL BIENVENU À BORD ?



A la quasi unanimité, le vélo n'est pas admis à bord des bus/cars

Problème d'encombrement en heure de pointe

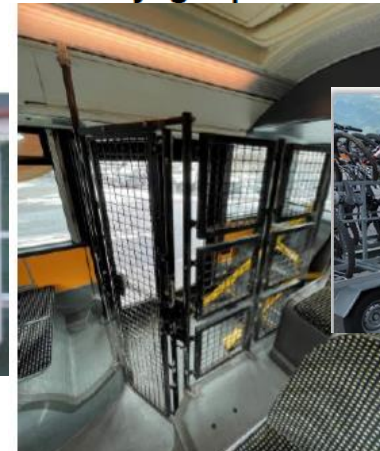
Dangerosité, à défaut de pouvoir être attaché ou fixé, le vélo peut devenir un projectile

A bord du bus, priorité à l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant UFR et aux poussettes (qui sont déjà « en concurrence » sur le même espace)

A bord du car, les vélos sont « en concurrence » avec les bagages qui sont bien sûr plus légitimes en soute, que le vélo

Impact sur la vitesse commerciale (perte de temps chargement/arrimage/déchargement du vélo)


Par contre les vélos pliants sont admis au même titre qu'un bagage mais doivent voyager pliés



Propositions Keolis Oise

Accord du ministère du développement durable pour la mise en place d'un porte vélo sur véhicules de 13m, sous la condition de ne pas dépasser les 13,50m.

Crossway version 63places 12,96m sans porte-vélo et 13,45m avec le porte vélo intégré.


 compatible avec nouvelle réglementation

Caméra à l'arrière du véhicule et report vidéo intérieur du véhicule, système sans fil

A été ajoutée une plaque d'adaptation sous le véhicule

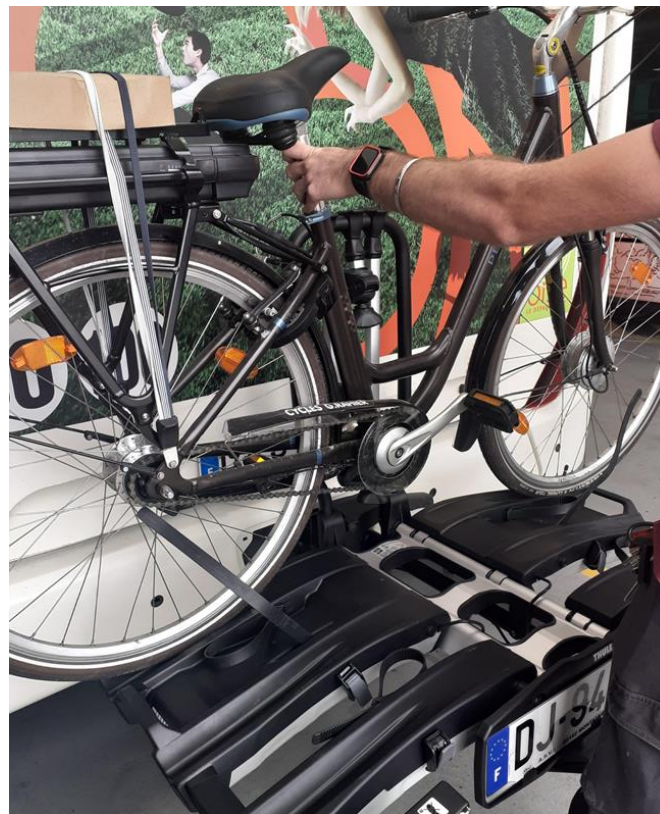
Fixation à l'arrière des cars derrière le pare chocs pour permettre de déporter la boule d'attelage

Coque de protection thermoformé pour protéger la caméra lors des lavages

 Fabrication Keolis Oise

Expérimentation porte vélos été 2020

Caméra à l'arrière



Fixation : plaque, faisceaux, boule d'attelage et porte vélos

Expérimentation porte vélos

Caméra intérieur permettant de contrôler l'arrière du véhicule



Porte vélos: expérimentation

3 véhicules équipés de porte vélos

Courses identifiées et indiquées sur la fiche horaire

Communication relais avec AU5V

Pour vos déplacements
loisirs ou travail,
testez le porte-vélo !



- En expérimentation jusqu'à fin août sur la ligne n°14 Orry - Chantilly du Réseau Oise
- Cars équipés d'un porte-vélo arrière avec 2 emplacements disponibles par véhicule
- 20 courses par jour du lundi au vendredi
- Service gratuit inclus dans votre titre de transport
- Réservation recommandée



Horaires à partir du 04/11/2019

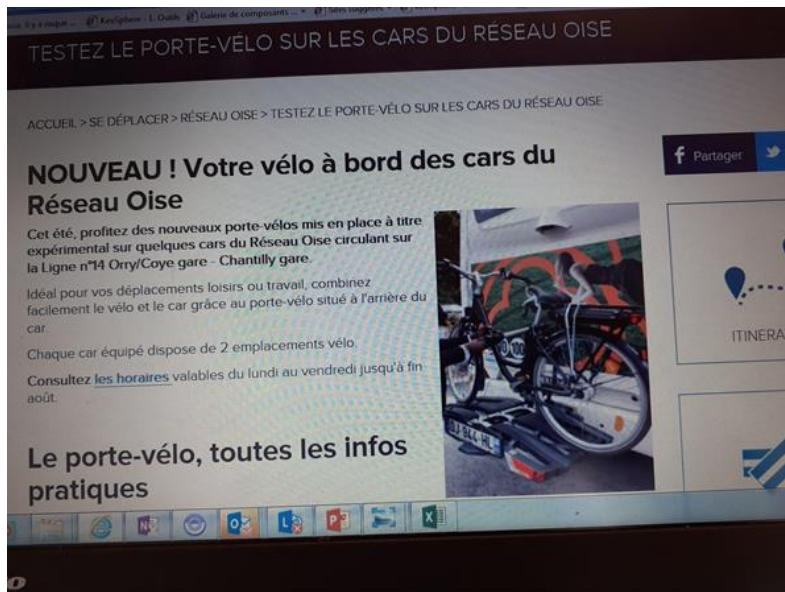
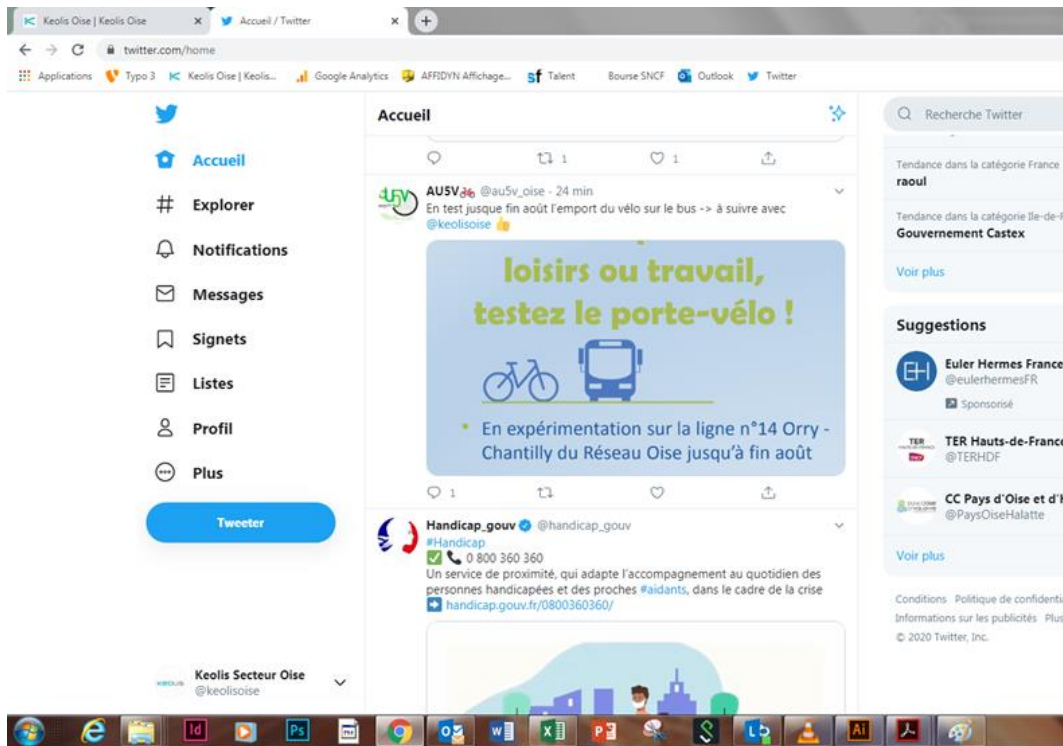
14 ORRY-LA-VILLE > CHANTILLY		PERIODE SCOLAIRE																			
Lundi à Vendredi																					
		🚲																		🚲 🚲	
Code course	Note	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	PMR	
ORRY-LA-VILLE	Gare	05:48		06:50	07:09	07:35	08:15	08:49	09:50	11:36	12:51	13:10	13:20	14:51	16:36	17:10	17:51	18:36	18:51	19:15	
COYE-LA-FORET	Crochet de Coye	05:49		06:51	07:10	07:36	08:16	08:50	09:51	11:37	12:52	13:11	13:21	14:52	16:37	17:11	17:52	18:37	18:52	19:16	
	Place Blanche	05:51		06:53	07:12		08:18	08:52	09:53	11:39	12:54	13:13	13:23	14:54	16:39	17:13	17:54	18:39	18:54	19:18	
	Centre	05:52		06:54	07:13		08:19	08:53	09:54	11:40	12:55	13:14	13:24	14:55	16:40	17:14	17:55	18:40	18:55	19:19	
	Ménagerie					07:37															
	Bruyères	05:54		06:56	07:15		08:21	08:55	09:56	11:42	12:57	13:16	13:26	14:57	16:42	17:16	17:57	18:42	18:57	19:21	
	Roncier	05:55		06:57	07:16	07:40	08:22	08:56	09:57	11:43	12:58	13:17	13:27	14:58	16:43	17:17	17:58	18:43	18:58	19:22	
	Demeure de France	05:58		07:00	07:19	07:41	08:25	08:59	10:00	11:46	13:01	13:20	13:30	15:01	16:46	17:20	18:01	18:46	19:01	19:25	
LAMORLAYE	Rd Saint Martin	06:01		07:03	07:22		08:28	09:02	10:03	11:49	13:04	13:23	13:33	15:04	16:49	17:23	18:04	18:49	19:04	19:28	
	Charles Pratt					07:47															
	Château	06:02	06:34	07:04	07:23		08:29	09:03	10:04	11:50	13:05	13:24	13:34	15:05	16:50	17:24	18:05	18:50	19:05	19:29	
	Saint Euphrasy	06:03	06:35	07:05	07:24		08:30	09:04	10:05	11:51	13:06	13:25	13:35	15:06	16:51	17:25	18:06	18:51	19:06	19:30	
	Cimetière	06:06	06:38	07:08	07:27		08:33	09:07	10:08	11:54	13:09	13:28	13:38	15:09	16:54	17:28	18:09	18:54	19:09	19:33	
	Le Lys	06:07	06:39	07:09	07:28		08:34	09:08	10:09	11:55	13:10	13:29	13:39	15:10	16:55	17:29	18:10	18:55	19:10	19:34	
	Plein Doleil	06:08	06:40	07:10	07:29		08:35	09:09	10:10	11:56	13:11	13:30	13:40	15:11	16:56	17:30	18:11	18:56	19:11	19:35	
	de Galatix	06:09	06:41	07:11	07:30		08:36	09:10	10:11	11:57	13:12	13:31	13:41	15:12	16:57	17:31	18:12	18:57	19:12	19:36	
	Beau Larris	06:10	06:42	07:12	07:31		08:37	09:11	10:12	11:58	13:13	13:32	13:42	15:13	16:58	17:32	18:13	18:58	19:13	19:37	
	Montagne	06:11	06:43	07:13	07:32		08:38	09:12	10:13	11:59	13:14	13:33	13:43	15:14	16:59	17:33	18:14	18:59	19:14	19:38	
CHANTILLY	Clinique des Jockeys	06:15	06:47	07:17			09:16	10:17	12:03	13:18	13:37	13:47	15:18	17:03	17:37	18:18	19:03	19:18	19:42	20:03	
	Avenue de Bourbon				07:41	07:55	08:47														
	Gare	06:19	06:51	07:21	07:43		08:50	09:20	10:21	12:07	13:22	13:41	13:51	15:22	17:07	17:41	18:22	19:07	19:22	19:46	

1- Mercredi uniquement. Car scolaire en provenance de Béné

Infos, horaires du service et vidéo de présentation :

www.keolis-oise.com (rubrique Réseau Oise)

Réservation (recommandée) au plus tard la veille avant 15h00 au 03 44 53 93 60 de 8h30 à 15h



Retour AU5V:
Système efficace
A développer pour
100% d'équipement
de la ligne et sur
période plus longue



Réseau
Oise 



Règles d'utilisation du porte-vélo

Ce matériel est installé à titre expérimental, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions à oise@keolis.fr

- Vous pouvez utiliser le porte-vélo dans la limite des 2 places disponibles par véhicule et ce, au tarif habituel de votre trajet sur le Réseau Oise. L'acquisition et la validation d'un titre reste obligatoire à chaque trajet.



- Les vélos à 2 roues sont acceptés dont les vélos électriques. Il est formellement interdit de tenter d'utiliser le porte-vélo pour le transport de vélo aux dimensions atypiques, monocycle, trottinette ou tricycle.

- Le transporteur ne peut être tenu responsable de blessures corporelles liées à l'utilisation du porte-vélo ni des dommages, vols ou pertes qui pourraient arriver au vélo ou à ses équipements lors de son transport, de son embarquement ou de son débarquement sur le support.

- La réservation n'est pas obligatoire mais vivement recommandée. Elle doit être réalisée au plus tard la veille du trajet avant 15h au 03 44 53 93 60 (de 8h30 à 15h).

- Il est de la responsabilité du client de cadenasser son vélo sur le porte-vélo à l'aide d'un antivol.

- Le client doit être en mesure d'embarquer ou de débarquer son vélo sur le support de manière autonome.



- Assurez-vous d'avoir enlevé au préalable tous les accessoires qui ne sont pas fixés solidement sur le vélo, dans le panier ou sur le porte-bagages.

- Lorsque le véhicule s'arrête, assurez-vous d'être vu par le conducteur, et indiquez-lui que vous désirez installer votre vélo sur le support. Si une personne veut retirer son vélo du support, vous devez attendre avant d'installer le vôtre.



Véhicule équipé
d'une caméra

- Lorsque vous montez dans le véhicule, mentionnez au conducteur l'arrêt où vous désirez descendre avec votre vélo. Au moment de descendre du véhicule, rappelez au conducteur que vous vous apprêtez à retirer votre vélo du support. Une fois votre vélo récupéré, éloignez-vous du véhicule et faites signe au conducteur que vous avez bien retiré votre vélo et qu'il peut repartir.

Région
Hauts-de-France

KEOLIS
SUD OISE

oiseMOBILITÉ
Syndicat Mixte des Transports
Collectifs de l'Oise

ajv
ajv.fr

KEOLIS



Réseau
Oise



Notice de fixation de votre vélo

La fixation du vélo est sous la responsabilité du voyageur et doit être effectuée en suivant les consignes ci-dessous.

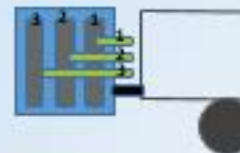


- 1 Posez votre vélo sur l'emplacement disponible
- 2 Relevez la barre d'accroche et vissez-la au cadre de votre vélo jusqu'au « clic »
- 3 Fixer les roues du vélo à l'aide des sangles
- 4 Pour éviter tout risque de vol, il est conseillé de fixer votre antivol personnel
- 5 Pour reprendre le vélo, suivez le processus en sens inverse

- N'utilisez pas l'emplacement n°1 et utilisez l'emplacement n°2 avant l'emplacement n°3
- Avant d'utiliser l'emplacement n°2, relevez la barre d'accroche n°3 et faites-la passer au milieu de votre cadre vélo



Emplacement vélo
Barre d'accroche



Région
Hauts-de-France

KEOLIS
SUD OISE

OISE MOBILITÉ
Syndicat Mixte des Transports
Collectifs de l'Oise

asfv
asfv

POINTS D'ATTENTION



Système économiquement le moins couteux pour un parc non équipé de série 1800€

Retrofit possible en interne

Descriptif matériel homologué en sécurité

Système amovible



Dispositif qui doit être enlevé pour passage à la machine à laver

Temps de mise en place

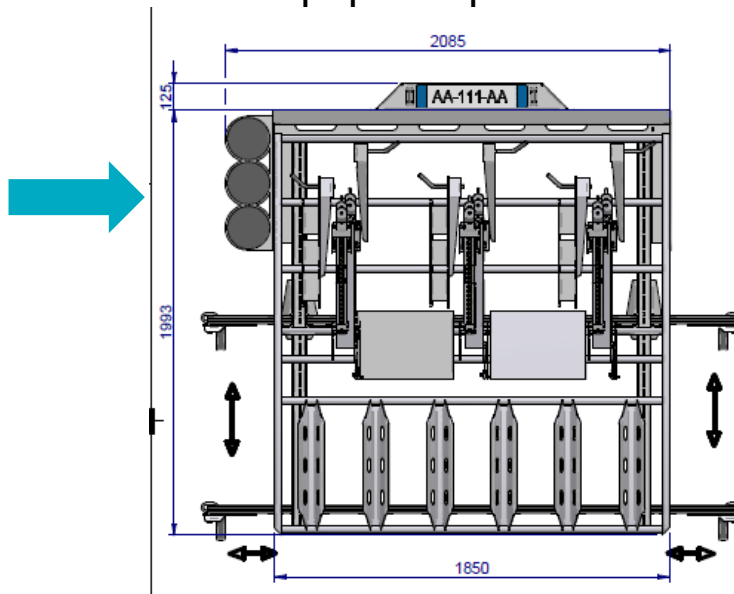
Dispositif de vélos les uns derrières les autres

Prise en charge et temps sur service conducteur

2/ 3 vélos au lieu des 5 loi LOM

Solution été 2021 système vertical 5 vélos

Véhicule Iveco équipé de points d'ancrage pour y accrocher le porte vélos: en série 300€



NOUVEAU!

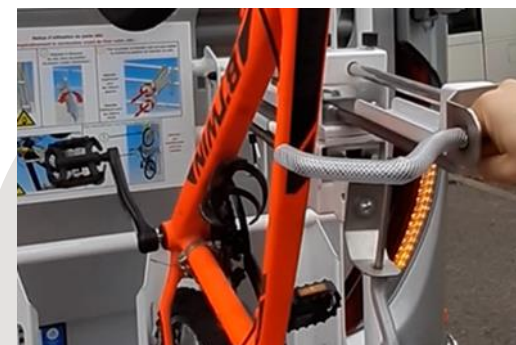
Réseau Oise

COMBINEZ FACILEMENT VOS DEPLACEMENTS

VEL + CAR

A compter du 23 Août, testez le porte-vélo sur la ligne Orry / Cove gare - Chantilly Gare

Logos: Région Hauts-de-France, Ko2, oise mobilite, auy



Possibilité de rétrofiter la face arrière des véhicules non équipés 3000€



Pas de possibilité sur les véhicules MAN et en attente de réponse pour Mercedes

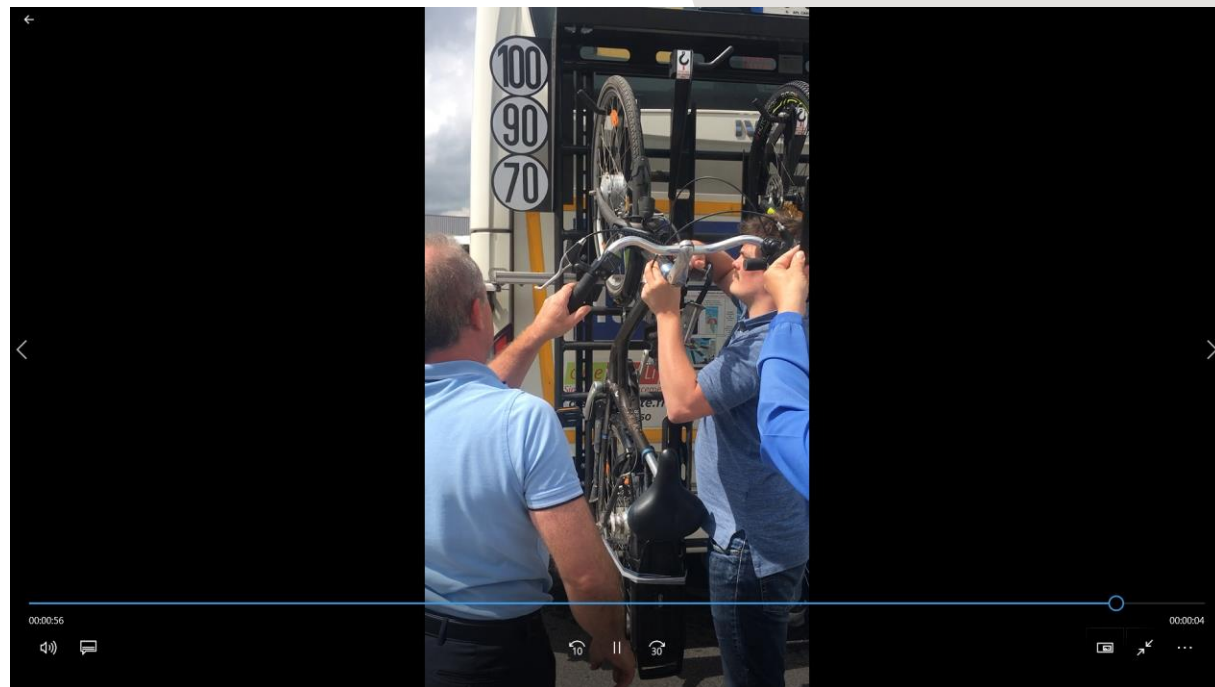
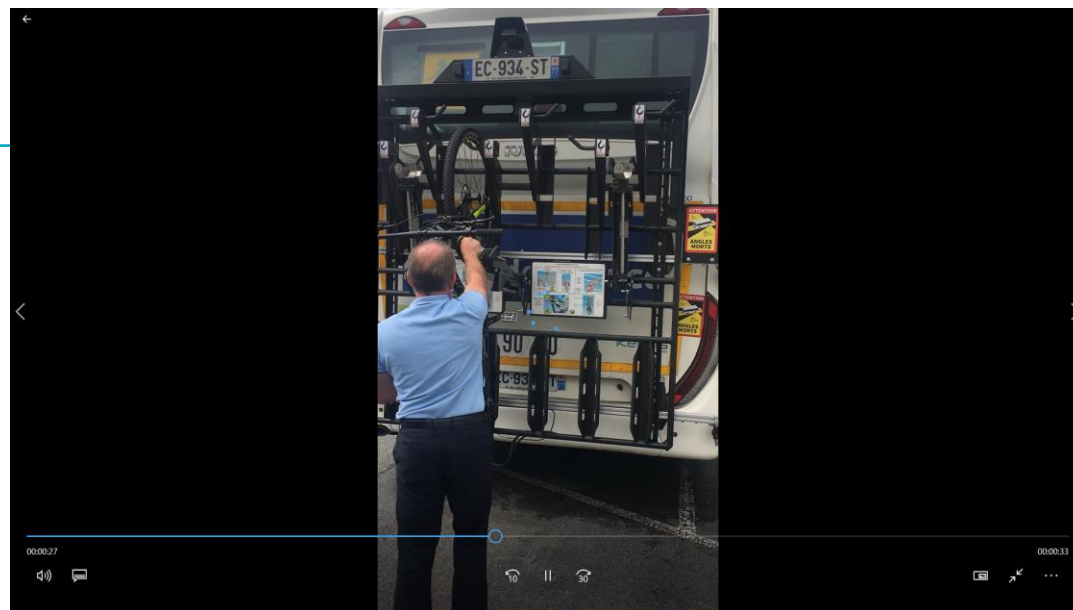
Solution 5 vélos



Conforme LOI LOM

3900€ caméra, porte vélos
3000€ système d'ancrage
(300€ si achat à la
commande)

Total de 6900€

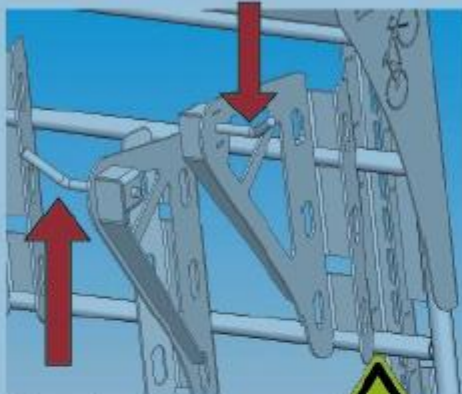


Notice d'utilisation du porte vélo

Prévenez impérativement le conducteur avant de fixer votre vélo !

1

Accrochage pour
la roue avant



Accrochage pour
la roue avant / arrière



2

Abaissier le bloqueur
de vélo dans sa position
de travail (butée mécanique)

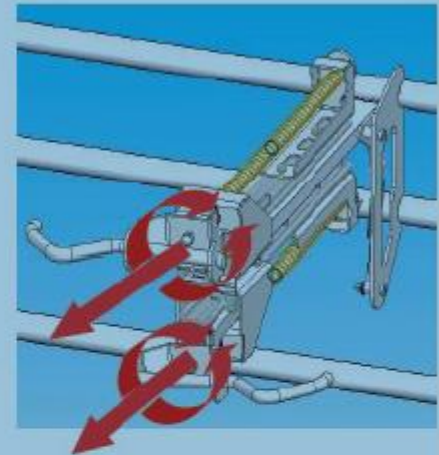


3

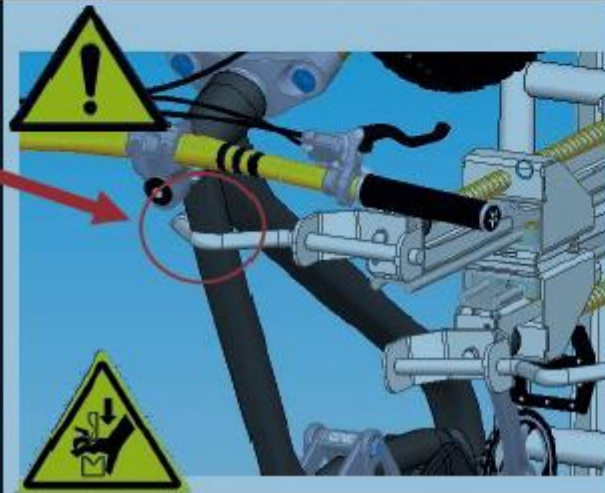
Tirer et pivoter la manette vers soi pour mettre
le crochet en position de maintien du vélo

Manette
supérieure pour
les vélos à
gauche

Manette
inférieure pour
les vélos à
droite



Veillez à ce que le
crochet soit bien en
contact
avec le vélo
(Photo non
contractuelle)



Vélo verrouillé pour une mise en sécurité optimale

1

3



Attention
aux
interférences
entre les
pédales

CHARTRE D'UTILISATION PORTE-VELO



Règles d'utilisation du porte-vélo

Ce matériel est installé à titre expérimental, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions à oise@keolis.com



- Vous pouvez utiliser le porte-vélo dans la limite des 4 places disponibles par véhicule et ce, au tarif habituel de votre trajet sur le Réseau Oise. L'acquisition et la validation d'un titre reste obligatoire à chaque trajet.

- Les vélos à 2 roues sont acceptés dont les vélos électriques. Il est formellement interdit de tenter d'utiliser le porte-vélo pour le transport de vélo aux dimensions atypiques, monocycle, trottinette ou tricycle.

- Le transporteur ne peut être tenu responsable de blessures corporelles liées à l'utilisation du porte-vélo ni des dommages, vols ou pertes qui pourraient arriver au vélo ou à ses équipements lors de son transport, de son embarquement ou de son débarquement sur le support.

- La réservation n'est pas obligatoire mais vivement recommandée. Elle doit être réalisée au plus tard la veille du trajet avant 16h au 03 44 53 93 69.

- Il est de la responsabilité du client de cadenasser son vélo sur le porte-vélo à l'aide d'un antivol.



- Le client doit être en mesure d'embarquer ou de débarquer son vélo sur le support de manière autonome.

- Assurez-vous d'avoir enlevé au préalable tous les accessoires qui ne sont pas fixés solidement sur le vélo, dans le panier ou sur le porte-bagages.

- Lorsque le véhicule s'arrête, assurez-vous d'être vu par le conducteur, et indiquez-lui que vous désirez installer votre vélo sur le support. Si une personne veut retirer son vélo du support, vous devez attendre avant d'installer le vôtre.



- Lorsque vous montez dans le véhicule, mentionnez au conducteur l'arrêt où vous désirez descendre avec votre vélo. Au moment de descendre du véhicule, rappelez au conducteur que vous vous apprêtez à retirer votre vélo du support. Une fois votre vélo récupéré, éloignez-vous du véhicule et faites signe au conducteur que vous avez bien retiré votre vélo et qu'il peut repartir.



Notice de fixation de votre vélo

La fixation du vélo est sous la responsabilité du voyageur et doit être effectuée en suivant les consignes ci-dessous.



1 Accrochez votre vélo sur l'emplacement disponible (positionnez la roue arrière dans l'emplacement du bas)



2 Rabattez la barre d'accroche et tirez la manette vers vous puis tournez-la pour accrocher le vélo (manette supérieure pour vélo de gauche, manette inférieure pour vélo de droite)

3 Vérifiez que le crochet soit bien en contact avec le vélo



4 Pour éviter tout risque de vol, il est conseillé de fixer votre antivol personnel (anneau à disposition pour attacher le vélo au dispositif)

5 Pour reprendre le vélo, suivez le processus en sens inverse